



Services du Docip pendant la 12^e session du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones (MEDPA)

Afin de faciliter le travail des délégués autochtones pendant la 12^e session du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones, le Docip met à leur disposition les outils et services suivants :

Secrétariat technique

Le Secrétariat technique est un espace de travail et de rencontre mis à la disposition des délégués autochtones pendant le Mécanisme d'experts. Notre bureau se trouve dans la salle de conférence E-2060, située dans le bâtiment E au premier étage sous la salle XX. Cet espace sera ouvert de **9 h à 19 h** du **lundi 15 juillet** au **vendredi 19 juillet** et proposera les services suivants :

- **Accès à des ordinateurs, imprimantes et photocopieuses**
- **Traductions gratuites** : en anglais, espagnol, français et russe

Le Docip traduit de nombreux types de documents, tels que : les communications (avec la Rapporteuse spéciale, les membres du Mécanisme d'experts, les agences de l'ONU, etc.), les présentations ou flyers pour les événements parallèles, les déclarations et les interventions.

Pour un document de 2-3 pages, nous pouvons garantir une livraison dans un délai de 24 heures. Pour un document plus long, le délai dépendra de la disponibilité de nos traducteurs bénévoles.

Veillez envoyer vos demandes de traductions à : translations@docip.org.

- **Services d'interprétation** : en anglais, espagnol, français et russe

Ces services sont disponibles pour :

- vos réunions bilatérales ou informelles (avec la Rapporteuse spéciale, des États Membres, des organisations autochtones, etc.) : **service gratuit** ;
- vos réunions du Caucus : **service gratuit** ;
- vos événements parallèles : **consultez la grille tarifaire ci-dessous**.

| | |
|-------------------------------------|--|
| Service gratuit | Organisations autochtones avec peu de ressources financières |
| 70 CHF/heure par interprète | Organisations autochtones disposant de ressources financières |
| 90 CHF/heure par interprète | ONG en coalition avec les Peuples autochtones |
| 150 CHF/heure par interprète | Organisations internationales, agences de l'ONU ou États Membres |

Veillez adresser vos demandes d'interprétation le plus tôt possible à Mlle Johanna Massa, coordinatrice du secrétariat, à : johanna.massa@docip.org.

Centre de documentation

- Le Docip recueille tout type de documents concernant les questions autochtones et les met à disposition sur sa base de données.
- Il sauvegarde la mémoire du processus de reconnaissance des droits des Peuples autochtones au niveau international.
- Il transmet cette mémoire, notamment aux jeunes générations en utilisant différents formats, notamment sous la forme de DVD, via son site Internet, en distribuant des photocopies, sur demande, etc.
- Il répond aux demandes des usagers et effectue des recherches pour les représentants, les chercheurs, les missions diplomatiques autochtones et les autres milieux intéressés.

La collection du Centre de documentation comprend les ressources suivantes :

- **Documents numériques**
 - les déclarations des représentants autochtones, des organisations internationales ou des gouvernements ;
 - les documents en rapport avec les Peuples autochtones produits par les organes de traité ou des agences de l'ONU, l'OMPI par exemple ;
 - les documents liés au suivi de la Conférence mondiale sur les Peuples autochtones.
- **Périodiques**
- **Monographies et dossiers thématiques**

Pendant le MEDPA, le Docip :

- collecte les déclarations faites par les Peuples autochtones durant les sessions du MEDPA ;
- met les déclarations en ligne afin que tout le monde puisse y accéder, y compris les personnes qui n'ont pas pu assister à la Conférence. Lien : <http://cendoc.docip.org/cgi-bin/library.cgi?e=d-00100-00---off-0cendocdo--00-2----0-10-0---0---0direct-10----4-----0-1l--10-en-50---20-about---00-3-1-00-10--4--0--0-0-01-10-0utfZz-8-00&a=d&c=cendocdo&cl=CL2.3.3&l=fr>

Pour obtenir plus d'informations, veuillez contacter notre documentaliste, Mlle Priscilla Saillen à l'adresse suivante : priscilla.saillen@docip.org.

Nous vous remercions de bien vouloir remettre une copie de votre intervention ou déclaration à notre service de documentation ! Nos volontaires **vous en feront la demande dans la salle de conférence**, mais vous pouvez également l'apporter directement à notre bureau ou nous l'envoyer par courrier électronique à l'adresse suivante : documentation@docip.org. Merci !

Le Docip fournit aux communautés autochtones du monde entier un aperçu clair et compréhensible des discussions internationales qui les concernent. Il met également à la disposition des lecteurs les éléments clés nécessaires pour suivre le débat portant sur la reconnaissance, au sein des instances internationales, des droits des Peuples autochtones et des problèmes auxquels ils sont confrontés.

Les publications du Docip

Les publications :

- résumant les interventions présentées dans les mécanismes internationaux concernés susceptibles de présenter un intérêt pour les communautés autochtones, tout en respectant nos principes de neutralité et d'impartialité ;
- sont publiées en quatre langues : en anglais, espagnol, français et russe ;
- sont distribuées par courrier postal, sur nos réseaux sociaux (pages Facebook et Twitter) **et par courriel uniquement pour l'Update**, afin d'atteindre les communautés autochtones dans les régions éloignées et de susciter une prise de conscience sur ces questions.

Chaque année, **deux notes de synthèse** (résumés des sessions de l'UNPFII et du MEDPA) et une édition de l'**Update** (journal d'informations sur la situation internationale concernant les droits des Peuples autochtones) sont publiées par le Docip.

Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez nous contacter à l'adresse : publications@docip.org.

Pour recevoir nos publications, vous pouvez vous inscrire en cliquant sur le lien suivant : <http://bit.ly/docip-inscription>.

Formations du Docip

Le Docip propose un service de formation aux délégués autochtones, composé d'une part d'un programme de renforcement de capacités et, d'autre part, d'un suivi des formations déjà effectuées par le Docip dans les années précédentes.

- **Programme de renforcement de capacités**

Ce programme se déroule une fois par an à Genève et donne accès à un ou plusieurs mécanismes internationaux, selon l'agenda international, à des délégués venant d'une même région autochtone. Ce programme vise à les former sur les mécanismes internationaux ainsi que sur les procédures de signalement et de documentation des atteintes aux droits de l'homme.

- **Suivi des formations déjà effectuées**

Dans le but de garantir la qualité de son service, le Docip assure le suivi des formations qu'il a déjà dispensées à des organisations autochtones et reste à la disposition de celles-ci pour répondre à leurs demandes spécifiques liées aux sujets traités pendant les formations passées.

N'hésitez pas à nous contacter pendant cette 12^e session du Mécanisme d'experts pour nous faire part de vos besoins ou de vos commentaires et suggestions sur les formations que vous avez déjà suivies avec le Docip.

De plus, et ce depuis cette année, le Docip n'offre plus de formation aux nouveaux arrivants pendant les conférences internationales (UNPFII et MEDPA). Ce choix s'inscrit dans une logique de non-interférence avec le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies qui souhaite assurer ce type de formations auprès des délégués autochtones pour les conférences à venir.

Pour plus d'informations sur le programme des formations, n'hésitez pas à contacter Mlle Claire Moretto à l'adresse : claire.moretto@docip.org.

Service d'information du Docip

Le Docip fournit et transmet des informations utiles sur des questions internationales d'intérêt pour les organisations des Peuples autochtones et tous ceux qui les soutiennent. Nous publions ces informations en quatre langues (anglais, espagnol, français et russe).

Avant le début de la session du MEDPA, nous vous informons sur les points suivants :

- les services du Docip ;
- le Caucus préparatoire des Peuples autochtone et les réunions de suivi ;
- les documents officiels importants pour la session ;
- les événements parallèles.

Durant la session, vous trouverez chaque jour sur notre site Internet le programme du jour indiquant les événements parallèles, en quatre langues. <http://bit.ly/docip-emrip-daily-fr>

Nos pages Facebook et Twitter vous permettront d'être au courant des changements de dernière minute, des délais à respecter et des autres manifestations importantes.

Pour obtenir d'autres informations ou pour nous communiquer une information que vous souhaitez diffuser, veuillez contacter M. Pascal Angst :

pascal.angst@docip.org.

Vous pouvez lire ces informations sur notre site Internet (<http://bit.ly/docip-actualites>) ou en vous inscrivant à notre liste de diffusion : <http://bit.ly/docip-inscription>.

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux : page Facebook (@docip.org) et Twitter (@docip_en).

Service de soutien juridique relatif aux mécanismes de l'ONU

Le Docip apporte un appui en matière de :

- recherche juridique ;
- mise en relation avec les autres délégués et organisations ;
- conseils juridiques concernant les organes de traités et l'EPU, les fonds, etc ;
- techniques d'art oratoire pour les déclarations que vous effectuez pendant du MEDPA.

Vous pouvez contacter le service de soutien juridique si vous avez des questions concernant vos communications avec la Rapporteuse spéciale sur les droits des peuples autochtones. Vous pouvez également contacter le service de soutien juridique pour des questions d'ordre général, pour des conseils sur les procédures à suivre ou sur la rédaction de vos communications et de vos rapports.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Andrés Del Castillo, conseiller juridique principal du Docip (andres.delcastillo@docip.org) ou vous rendre directement au bureau du secrétariat technique du Docip entre 9 h et 18 h pour obtenir un rendez-vous.

Ces services sont disponibles gratuitement en anglais, en portugais, en français ou en espagnol et peuvent être interprétés en russe si nécessaire.

Les services du Docip à l'UE

OBJECTIF : le Docip s'efforce surtout d'améliorer le transfert des informations entre les institutions européennes et les Peuples autochtones désireux d'informer l'Union européenne (UE) des difficultés auxquelles font face leurs communautés au niveau local.

L'antenne du Docip à Bruxelles se tient à la disposition des Peuples autochtones en vue de :

- permettre à ces derniers d'entrer plus facilement en contact avec l'UE ;
- les informer et les assister dans les processus de l'UE (procédures législatives, consultations avec la société civile, appels à suggestions, etc.) ;
- les informer sur l'ordre du jour européen ;
- assister les délégués autochtones qui souhaitent :
 - sensibiliser les membres décideurs de l'UE et les impliquer dans les questions autochtones afin que ces dernières deviennent, à long terme, une priorité pour l'UE,
 - encourager l'Union européenne à lutter contre les abus que subissent leur communauté.

Si vous avez des questions ou souhaitez entrer en contact avec un membre de notre équipe à Bruxelles, n'hésitez pas à écrire à l'adresse suivante : eu@docip.org.

Contact du directeur

Le directeur du Docip, M. Rémi Orsier, sera présent et disponible pour vous rencontrer pendant la réunion préparatoire du Caucus autochtone ainsi que pendant la session du MEDPA. Si vous souhaitez le rencontrer, n'hésitez pas à lui écrire à l'adresse suivante : remi.orsier@docip.org.

Docip/JM/June 2019

Avec le soutien de :



AVEC · LE · SOUTIEN
· · · · · DE · LA
VILLE · DE · GENÈVE



Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité du Docip et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de ces donateurs.

Pendant la 12^e session du MEDPA, les bureaux du Docip seront situés dans le bâtiment E, un étage en dessous de la salle XX. Le bureau du secrétariat technique se trouvera dans la salle E-2060.



ACCESS DOORS TO THE BUILDINGS

OPEN ACCESS 7:00 a.m. - 7:00 p.m.: C6 | A15 | A17 | E40
 Open access 12:00 p.m. - 6:00 p.m. for SAFI: S1
 Open access for guided tours: E39

The 3rd floor and the ground floor allow you to cross the entire length of the Palais des Nations. Priority parking for persons with disabilities is available nearby the accessible doors.

ACCESSIBLE DOORS
 Open access 7:00 a.m. - 7:00 p.m.:
 Doors C6 | A15 | E40

Doors under permanent access control
 Authorized badges only:
 Doors S2 | C21 | D9 | A13 | A18 | B20

ACCESSIBLE TOILETS
 Door A15 | Ground floor near the Cafeteria
 Door A13 | 2nd, 3rd and 5th floors
 Door C6 | Ground floor, 1st, 2nd, 3rd and 4th floors
 Door E40 | 1st, 3rd and 6th floors

SMOKING SHELTERS

SERVICES

| | FLOOR | DOOR | | FLOOR | DOOR |
|--|-------|------|--|-------|--------|
| 1 SAFI SHOP 12:00 p.m. - 6:00 p.m. | -1 | S1 | 6 CAFETERIA 8:15 a.m. - 3:00 p.m. | 0 | A13 15 |
| 2 MEDICAL SERVICE 8:00 a.m. - 5:00 p.m. | -1 | S2 | 7 DELEGATES RESTAURANT 12:00 a.m. - 2:30 p.m. | 8 | A13 15 |
| COUNCIL CHAMBER LOBBY/BANK 8:30 a.m. - 4:30 p.m. | | | 8 GUIDED TOURS www.unog.ch | 2 | E39 |
| 3 NEWSPAPER KIOSK / SOUVENIRS 8:15 a.m. - 5:00 p.m. | 0 | C6 | 9 UN STAMPS 9:00 a.m. - 4:00 p.m. | 2 | E40 |
| POST OFFICE 8:30 a.m. - 11:30 a.m. / 12:30 p.m. - 5:00 p.m. | | | 10 BOOKSHOP / SOUVENIRS 9:00 a.m. - 5:30 p.m. | 2 | E40 |
| 4 PRESS BAR 8:00 a.m. - 5:45 p.m. | 0 | C6 | SERPENT BAR 8:30 a.m. - 5:15 p.m. | 1 | E40 |
| 5 SALON SUISSE 8:30 a.m. - 5:00 p.m. | 3 | C6 | 11 PASTA CORNER 11:30 a.m. - 14:30 p.m. | 2 | E40 |
| | | | 12 BAR / SNACK PALETTE 8:15 a.m. - 5:00 p.m. | 6 | E40 |

CONFERENCE ROOMS

| BUILDING | FLOOR | DOOR | BUILDING | FLOOR | DOOR |
|--|-------|--------|--|-------|------|
| BUILDING A | | | BUILDING C | | |
| ROOMS III, V | 1 | C6 | ROOMS I, II | 1 | C6 |
| ROOMS VI, VII, VIII, IX | 3 | A13 | ROOM IV | 3 | C6 |
| ROOMS X, XI, XII | 3 | A15 | COUNCIL CHAMBER | 1 | C6 |
| ROOM XIV | 1 | A18 | BUILDING E | | |
| ROOM XV | 2 | A11 | ROOMS XVII, XVIII | 1 | E40 |
| ROOM XVI | 5 | A13 15 | ROOMS XIX, XX | 3 | E40 |
| CONCORDIA 1-5 | 2 | A13 15 | ROOMS XXI, XXII, XXIII, XXIV, XXV, XXVI, XXVII | 1 | E40 |
| ASSEMBLY HALL | 3 | A13 15 | BUILDING S | | |
| BUILDING B | | | ROOM S1 | 0 | S2 |
| LIBRARY 8:30 a.m. - 5:30 p.m. | 1 | B20 | ROOM S2 | 3 | S2 |
| UNITED NATIONS MUSEUM AT GENEVA 9:00 a.m. - 5:00 p.m. | 1 | B20 | ROOM S3 | 3 | S2 |
| ARCHIVES READING ROOM 8:30 a.m. - 5:30 p.m. | 3 | B20 | ROOM S4 | 3 | S2 |
| | | | ROOM S5 | 4 | S2 |